

POLICULTURES

Octobre 2009

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 140

Le budget et les priorités ministérielles divergent, page 4 > Les Français se cultivent-ils de moins en moins ?, page 5 > Les langues minoritaires, premier engagement de la Fondation Chirac, page 6 > Un plan de soutien aux variétés, page 7 > Charles Bordes redécouvert, page 8 > La chronique de Jacques Bertin : une tornade, page 9 > Les transgressions génétiques d'Eduardo Kac au lycée agricole, page 10 > Un mois culturel en bref, page 11 > Notes de lecture : sensibilisation à l'architecture contemporaine, page 12 >

LES DEUX DROITES

Deux droites. L'une qui vit de l'argent et le sert, l'autre qui l'exècre. La première a dominé la politique culturelle de la France depuis Jean-Jacques Aillagon. Elle a produit la soumission progressive de la culture à des considérations marchandes, elle a donné la priorité aux industries dites culturelles mais qui n'étaient que des industries tout court, elle n'a cherché qu'à exploiter un fonds de commerce, a réduit l'être humain à sa condition de client.

La deuxième droite, on l'avait peu entendue depuis un bon bout de temps, sauf pour dénier à l'État toute légitimité d'avoir une politique culturelle. Mais au fond, le Marc Fumaroli de l'excessif "État culturel" avait fait peu d'émules de qualité. Un frémissement semble se produire, qui la met progressivement sur le devant de la scène. On sentait son léger souffle sur le colloque du comité d'histoire du ministère de la culture, dans la leçon inaugurale d'Antoine Compagnon, laquelle faisait écho au dernier et important livre de Marc Fumaroli, *Paris-New-York et retour* (Fayard). Cette droite croit à l'art, à la beauté, à la valeur de l'esprit.

De quel côté le ministre Frédéric Mitterrand penchera-t-il, de gré ou de force ? la manière dont sera résolue l'affaire Google - traiter ou non avec le géant américain pour numériser les fonds de la BNF - nous le dira.

Philippe PUJAS

RETOUR À OU SUR MALRAUX ?

Deux raisons de s'interroger sur la politique culturelle de l'État dans la durée : le colloque du cinquantième anniversaire du Ministère de la culture organisé par le comité d'histoire du ministère ; la publication de la dernière enquête décennale sur "les pratiques culturelles des Français".

Au cœur du débat, la place prise dans les politiques par ce qu'on a appelé "culture cultivée" ou, dans la foulée de Pierre Bourdieu, culture "légitime". A force d'étendre de plus en plus loin la notion

de culture, à force de considérer d'un œil suspect tout ce qui peut ressembler à la culture d'une élite, n'a-t-on pas brouillé le regard qu'on peut avoir sur ce qui fait l'essence d'une civilisation, ses chefs-d'œuvre que Malraux voulait mettre à la portée de tous ? L'enquête sur les pratiques culturelles nous montre en tout cas que cette culture essentielle traverse une crise, et que la politique de l'État est sans doute là-dessus en échec.

Nos pages focus 2 à 5



Linz, capitale culturelle de l'Europe 2009. Cœur de la ville, cette place traîne encore le souvenir de l'accueil triomphal fait à l'enfant du pays devenu Chancelier du Reich, Adolf Hitler. La Ville affronte courageusement ce passé dans son programme 2009. Obligeant à réfléchir sur ce qu'a été et ce qu'est devenue la civilisation européenne, dont il fut aussi question dans le colloque du cinquantenaire du ministère de la culture.

RETOUR À OU RETOUR SUR MALRAUX ?

Cinquante ans après la création du ministère de la culture, les questions centrales que se posait André Malraux restent d'actualité. Que transmettre, comment le transmettre ? Mais d'autres questions aussi : que faire du "tout culturel" ? quel rapport à l'industrie du loisir ?

Deux événements qui s'entrechoquent en se produisant le même jour d'octobre : le colloque du Comité d'histoire du ministère de la culture sur le cinquantenaire du ministère, la publication de la dernière enquête sur "les pratiques culturelles des Français", titre traditionnel auquel il a été ajouté cette fois "à l'ère numérique". Les deux ont en commun l'ambiguïté persistante sur la notion de culture, et son acception plus ou moins large.

Célébrer cinquante ans de ministère de la culture, en convoquant quelques anciens ministres, c'est pour commencer s'obliger à rappeler le premier objectif du ministère à sa création, selon le décret fondateur resté célèbre : *"rendre accessible les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre de Français"*. Un demi-siècle plus tard, beaucoup de questions tournent encore autour de cet objectif : était-il le bon, a-t-il été atteint, n'est-il pas temps d'en changer ou, au contraire, d'y revenir ?

Auteur de la leçon inaugurale, Antoine

Compagnon voit, derrière les mots mis en avant par le ministère Malraux, "œuvres capitales de l'humanité", "patrimoine culturel", "œuvres de l'art et de l'esprit", *"une conception élevée, celle de la culture cultivée"*. Et il note aussitôt que *"en cinquante ans, tout a changé, d'abord la notion même de culture, absorbée dans le culturel"*. Il cite Jack Lang, affirmant à l'Assemblée nationale en 1981 : *"tout est culturel"*.

Le ministère Lang est considéré comme celui du grand virage vers cette extension, et on cite là encore en signe de cette extension le décret de création du ministère, qui met en avant les forces de création de la société française. Mais justement, Jack Lang est là qui avoue que ce décret est une des choses dont il n'est pas particulièrement fier. Le décret a été rédigé en vitesse, entre deux portes, confie-t-il. Il aime mieux, semble-t-il, rester l'homme de la loi unique du livre, qui a permis le maintien d'un des piliers de la culture cultivée...

C'est pourtant la notion élargie qui semble avoir gagné la partie. Elle l'a fait alors que,

FRÉDÉRIC MITTERRAND : un musée IMAGINAIRE POUR CHACUN

"Non une culture pour tous, mais une culture pour chacun" : comme il l'avait fait lors de la présentation du budget de son ministère, quelques jours plus tôt, le nouveau ministre de la culture s'est revendiqué de l'un de ses prédécesseurs, Michel Guy, auteur de cette formule. *"Pour chacun, commente Frédéric Mitterrand, car la culture est du domaine de l'intime"*.

Ce changement de perspective par rapport à une vision trop sociologique de l'action culturelle publique est peut-être - on le verra à l'usage - le principal changement introduit dans la conduite du ministère par le nouveau ministre. Ce nouvel angle remet un certain nombre de choses en place. Il permet notamment de traiter la question du multiculturalisme. *"Le dialogue des cultures se fait aussi aujourd'hui, dit le ministre, dans*

le « musée imaginaire » personnel et accueillant de chacun... Le « métissage » n'est pas une union massive de deux cultures, mais il se passe à de nombreux niveaux, et notamment au niveau des individus, au niveau de « chacun »". Et Frédéric Mitterrand d'ajouter : "Le rôle du ministère n'est autre que de permettre l'accès de « chacun » à tout ce qui pourra constituer son « musée imaginaire »". Retour à Malraux ou retour aux sources, qui s'accompagne de considérations remarquées sur le nécessaire rôle de régulation de l'État dans la société mondialisée, société dans laquelle les métissages "ne se traduisent pas par des effaçages, mais bien par des enrichissements réciproques". Et pour cela, affirme le ministre, "il est nécessaire de conserver et de valoriser l'élément nodal d'une « culture cultivée »".

parallèlement, le pouvoir de parler de la culture était pris, dans les instances, par les observateurs au détriment des acteurs, des administrateurs, sociologues, économistes, etc. au détriment des artistes. On a pu le constater au colloque à la faible présence des artistes, avec des conséquences inévitables sur l'approche des sujets.

Ainsi du patrimoine, sur lequel manquait cruellement une parole poétique. De quoi est-il question quand on parle patrimoine? On demande à Pierre Nora de rappeler l'hypertrophie de la notion vers le *"tout est patrimoine"*. Le patrimoine est ramené vers le concept, le monument n'est plus qu'un support de mémoire, on ne le voit plus pour lui-même. Il manque le regard sans lequel on entre dans l'ère numérique avec l'idée de Pierre Nora que, avec la mise en réseau généralisée, *"on est passé d'un patrimoine de stock à un patrimoine de flux"*.

L'ÉCHEC DE L'EUROPE

L'extension de la notion de culture a aussi, de manière évidente, à voir avec l'échec de la construction européenne. L'exaltation de la diversité, qui est à la mode, brouille les cartes. Or, dit avec force Elie Barnavi, l'ancien ambassadeur d'Israël en France, responsable aujourd'hui du musée de l'Europe à Bruxelles et président de ces Rencontres du Cinquantenaire, *"sans conscience d'une civilisation commune, l'Europe n'est qu'un grand marché"*. On revient ainsi au patrimoine, et à la conception qu'on s'en fait. *"Dans quelle Europe vivons-nous?"*, interroge le Polonais Waldemar Dabrowski, ancien ministre de la culture et directeur de l'Opéra de Varsovie. L'Europe, dit-il, est-elle liée à des chefs-d'œuvre, à de grands philosophes, ou doit-elle être menée par des agences de communication?

Autre grand sujet de rupture avec la pensée malrucienne : les industries "culturelles". Double rupture, puisqu'à l'élargissement de la notion de culture s'ajoute une attitude peu critique à l'égard de ces industries du divertissement. Cette absence de distance se constatait, et se constate cette fois encore, dans les *"Pratiques culturelles des Français"*, lesquels, interrogés sur le cinéma par une question fermée, n'ont à exprimer leur opinion que sur des films totalement commerciaux.

Jean-Noël Jeanneney, à qui il était demandé d'introduire la journée consacrée aux industries culturelles, cadre le sujet. Il



Quel regard sur le patrimoine ?

dénonce l'illusion qui ferait croire *"que la création collective serait désormais la règle"*, parce que *"la création individuelle restera toujours centrale"*, et il fixe les règles de l'intervention de l'État, à qui *"il revient de combiner son propre dynamisme avec celui de la quête du profit pour en réguler les effets"*. Il estime, dans une allusion claire à Google, que *"la mission la plus importante de l'État est de combattre tout monopole privé, en ayant conscience de la menace que représentent des intérêts privés toujours portés à aller aux limites de leur pouvoir"*.

Jean-Noël Jeanneney est rejoint sur le fond de son analyse par Pierre-Jean Benghozi, directeur de recherches au CNRS. Celui-ci note que dans les bouleversements technologiques en cours, *"les transformations se font par les offreurs de technologies ou les diffuseurs"*, et que *"les producteurs de contenus ne sont pas en position de force"*. Il en conclut que *"la question de la régulation est absolument centrale"*. On pourrait ajouter que l'État, ces dernières années, a plus

accompagné l'industrie qu'il n'a cherché à la réguler au nom d'objectifs culturels...

Voilà pourquoi, sans doute, l'affaire Google fait figure de symbole et de test des relations de l'État à l'industrie. Fait-on d'abord passer les enjeux industriels ou des enjeux politiques, comme la maîtrise des contenus? La question dépasse la politique culturelle française, puisqu'elle est celle d'une politique culturelle européenne.

Pour défendre quoi? Peut-être cette civilisation européenne dont Elie Barnavi nous dit qu'elle est *"faite de couches superposées, mais dont la configuration particulière n'existe qu'ici"*. Il dénonce par la même occasion *"l'obsession de la différence dont on a fait une valeur, au lieu de montrer ce qui unit les Européens"*. Pour défendre aussi, peut-être, une idée de l'homme qui n'est pas celle des marchands, dans un retour à Malraux...

OSTERMAYER, DARDENNE : L'ESPACE DE L'ART

Parmi les rares artistes présents, avec le cinéaste belge Luc Dardenne, le dramaturge allemand Thomas Ostermeyer, directeur artistique de la Schaubühne de Berlin. Il se plaint de contraintes que l'on impose de plus en plus aux artistes, notamment les actions en direction des jeunes publics, utiles mais qui pourraient prendre d'autres formes. *"Beaucoup d'artistes travaillent avec des jeunes, et n'ont plus de temps pour la création. Cela crée le sentiment de travailler non plus dans le secteur artistique mais dans*

le secteur social. Si j'avais été dans cette situation il y a quinze ans, je n'aurais pas fait ma carrière". Luc Dardenne, lui, est critique sur les aides régionales au cinéma, qui n'ont pas, comme les aides nationales, de critères de qualité. *"Si je viens dépenser de l'argent au Pays basque, ils seront contents. On pourrait en arriver à produire des films parce qu'on a un décor qu'on pourrait trouver partout, et deux ou trois vedettes. Cela peut produire des films sans intérêt. Il faut y réfléchir"*.

LE BUDGET ET LES PRIORITÉS DIVERGENT

En présentant son budget, le ministre de la culture a esquissé quelques priorités pour son action à venir. Le projet de budget de son ministère ne les a pas encore intégrées

Premier moment où il pouvait donner des indications sur ce que seraient les orientations de sa politique, le projet de budget du ministère de la culture et de la communication a été pour Frédéric Mitterrand un exercice qui confinait au grand écart, celui entre des choix affirmés et la réalité traduite par les chiffres.

Dans son allocution liminaire, le ministre avait fortement mis l'accent sur ce qu'il appelle "la culture sociale" ("cest-à-dire ancrée dans la réalité sociale du pays") et l'éducation artistique. Il y avait même dans ce discours une référence à l'éducation populaire, bien oubliée par ses trois prédécesseurs rue de Valois, même si une nouvelle convention triennale a été engagée en 2009. Voilà donc des indications pour le futur.

Amorce d'une inflexion qui n'a pas encore pu être prise en compte par le projet de budget 2010 ? Celui-ci, en effet, fait comme les précédents budgets une place médiocre au volet "transmission" (l'un des trois "programmes" entre lesquels le budget découpe désormais l'action ministérielle pour la culture,

les deux autres étant le patrimoine et la création). Ce programme est le sacrifié du budget : il est annoncé en baisse de 1,4%. La ligne "action en faveur de l'accès à la culture" montre une baisse des crédits supérieure à 10%.

STAGNATION POUR LA CRÉATION

Le programme "création" fait à peine mieux, avec une progression nominale de 1%, soit une baisse réelle. C'est une situation à laquelle les arts plastiques sont plus habitués que le spectacle vivant, qui a vu pendant des années le budget du ministère accompagner son expansion démographique. Les crédits du spectacle vivant sont spécialement affectés, avec une progression de 0,5% seulement, soit une baisse réelle. Il y a à l'égard du théâtre vivant une rupture que n'a pas manqué de dénoncer le Syndec.

Pour les arts plastiques, la hausse de 4% qui est prévue bénéficiera principalement aux grands établissements parisiens, notamment le projet de centre du Palais de Tokyo, dédié à la fois à la "création émergente" et à "des artistes confirmés de la scène française".

La seule priorité du budget, c'est le patrimoine, qui a des années de retard à rattraper, et qui verra ses crédits augmenter de 9,3%. Avec un total de 100 millions de plus, le patrimoine engrange la totalité de la hausse du budget du ministère. Le Parti socialiste a beau jeu de faire remarquer que *"la situation était largement issue, non pas seulement de la croissance des besoins, mais bel et bien de la politique menée par la droite depuis des années, qui avait sabré dans des proportions considérables les crédits des monuments historiques"*.

Les grands absents du budget sont la langue française et les langues de France. Pas une allusion dans le copieux dossier de presse, pas un mot du ministre. On est donc porté à croire que c'est un sujet si minuscule qu'il ne vaut même pas la peine qu'on en parle...

Au total, le budget "culture" s'élève à 2,92 milliards d'euros pour les crédits de paiement, soit une augmentation affichée de 3,8% sur le budget 2009. Le budget est en revanche stagnant en autorisations d'engagements (2,88 millions contre 2,84).

repères

Les rapports Paris-régions.

La répartition des crédits du ministère de la culture entre l'Île-de-France et les autres régions, qui avait évolué en faveur de la province autour des années 2000, est redevenue favorable à la région parisienne à partir de 2006. Le budget d'investissements 2010 tend vers un meilleur équilibre (47% contre 41% en 2009 pour la province), grâce aux crédits qui vont se porter sur le MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) à Marseille. La plupart des grands projets sont parisiens : achèvement du schéma directeur de Versailles, Philharmonique de Paris, Quadrilatère Richelieu, centre des Archives nationales de Pierrefitte.

Les DRAC se voient mieux dotées, souligne le

ministère. La part des crédits culture affectés aux DRAC sera de 39,9% du total, contre 35% en 2009. Toutefois, cette augmentation n'est due qu'à la progression des crédits en faveur du patrimoine, secteur il est vrai dans la situation la plus difficile en DRAC.

L'ouverture des bibliothèques

Le ministère souhaite que les bibliothèques publiques élargissent leurs horaires d'ouverture. Sur cette question récurrente, il va dégager un crédit de 200 000 euros pour proposer aux collectivités locales une expérimentation dans une dizaine de lieux. Expérimentation à financement dégressif sur trois ans, après lesquels il sera demandé aux collectivités locales de prendre le relais financier.

La Cité des sciences

C'est le 1er janvier 2010 que sera mis en place le nouvel établissement public industriel et commercial né de la fusion de la Cité des sciences et de l'industrie et du Palais de la Découverte. Le nouvel établissement public, dont l'ancienne cosmonaute et ministre de l'industrie Claudie Haigneré, présidente de la Cité des sciences, prépare la création, gèrera les deux sites appelés à rester en activité l'un et l'autre, la Villette et le Grand Palais. Pour le nouvel ensemble, dont la création avait fait l'objet de nombreuses contestations, 2010 sera, selon le ministère, l'année de la mise en place de l'établissement public, depuis la négociation des accords d'entreprise jusqu'à la finalisation du projet scientifique.

LES FRANÇAIS SE CULTIVENT-ILS DE MOINS EN MOINS ?

La dernière enquête décennale du ministère de la culture sur les pratiques culturelles des Français enregistre l'entrée dans l'ère numérique, qui n'a fait qu'ajouter un élément à des tendances lourdes, notamment le recul de la lecture de littérature et de la fréquentation de concerts classiques

En 2008, 24% des Français avaient assisté au moins une fois dans leur vie à un concert de musique classique, contre 28% en 1997. C'est l'un des éléments les plus révélateurs, et les plus inquiétants, de cette enquête sur les pratiques culturelles des Français.

Des résultats de cette enquête, qui s'intitule cette fois "à l'ère numérique", les premiers commentaires ont souligné que l'entrée dans l'ère numérique n'avait que peu modifié les comportements des Français, marqués par une assez grande stabilité des tendances dans le temps. Certes, internet s'est installé dans la vie quotidienne et dans la vie des loisirs, mais sans que les pratiques traditionnelles aient eu à en souffrir beaucoup. Internet confirmerait ainsi la loi selon laquelle une pratique nouvelle s'ajoute aux autres mais ne s'y substitue pas.

LOISIRS PLUS QUE CULTURE

La nouvelle enquête s'inscrit, comme les précédentes, sur une définition des pratiques culturelles qui correspond en fait à des pratiques de loisirs. On y trouve donc assez peu de repères permettant de mesurer les progrès ou les reculs de la culture prise dans un sens plus strict de relations avec l'art, qu'il soit littérature, spectacle, arts plastiques ou musique. On est donc d'autant plus attentif au recul sévère de la musique classique.

MOINS PRÉSENTS AUX CONCERTS

Ce recul se mesure au chapitre sur la fréquentation des équipements culturels. L'étude souligne un chiffre : en dix ans, le nombre de Français ayant assisté à un concert de musique classique est passé de 8% à 6%. Mais comparer ces deux seuls chiffres ne donne pas la mesure de l'importance du recul. Celui-ci est beaucoup plus spectaculaire si on s'intéresse aux classes d'âge. On y constate un effondrement spectaculaire dans la classe des adultes installés,

les 45 - 55 ans, qui n'étaient plus que 24% à avoir assisté à un concert classique en 2008, alors qu'ils étaient 38% onze ans plus tôt. Le recul se constate par ailleurs dans toutes les classes d'âge, les 15-24 ans passant de 14 à 11%, les 25-34 ans de 21 à 17%, et les 35-44 ans de 28 à 23%.



Au Festival de Prades @Uta Sussé

La baisse de la lecture est une tendance de longue durée. Elle n'en est pas moins préoccupante. *"Il y a aujourd'hui plus de Français à n'avoir lu aucun livre dans le cadre de leur temps libre au cours des douze derniers mois qu'il n'y en avait en 1997, et le nombre de ceux qui n'ont pas délaissé le monde du livre ont réduit leur rythme de lecture d'environ cinq livres par an"*, relève l'auteur de l'étude, Olivier Donnat. On constate aussi que l'importance relative des genres lus évolue ; dans la fiction,

le roman policier progresse au détriment de la littérature classique et du roman "autre que policier".

L'INFLUENCE AMÉRICAINE

On relèvera, par ailleurs, un phénomène rarement évoqué dans les premiers commentaires : l'influence particulièrement forte de la culture américaine, qui se marque de façon spectaculaire dans les jeunes générations, pour la musique comme pour le cinéma. Plus de la moitié des 15-24 ans préfèrent les films américains aux films français. La courbe en faveur des films français ne s'inverse qu'après 35 ans. Il est vrai que ce critère, révélateur d'une influence, ne relève pas de l'art. La liste des films sur lesquels les sondés étaient interrogés sont des films purement commerciaux.

Quant à l'internet, désormais installé chez les Français dont plus de la moitié possèdent un ordinateur à domicile contre 11% en 1997, il est d'un usage quotidien chez 67% d'entre eux. L'usage d'internet est lui aussi frappé par les différences sociales et de générations : au pied de l'échelle, les retraités des classes populaires, en haut les étudiants et les cadres supérieurs. Et plus on avance en âge, plus la différence s'installe entre hommes et femmes : quasi-nul chez les moins de trente ans, l'écart de temps passé devant l'écran d'internet se creuse après 45 ans.

L'usage d'internet est à rapprocher de celui des activités du monde réel. Ainsi, la fréquentation des sites des musées est la plus forte chez les visiteurs de musées, et "l'importance de la musique dans de nombreuses activités en ligne traduit la place prépondérante que celle-ci occupe aujourd'hui dans l'univers culturel des jeunes".

Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique La Découverte 20 euros
ou www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr

LES LANGUES MINORITAIRES, PREMIER ENGAGEMENT DE LA FONDATION CHIRAC

RENDEZ-VOUS

AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Un colloque national sur le thème "vers un aménagement durable des territoires" est organisé par le "Pays Basque". Le "Pays Basque" est représenté par un "Conseil de développement du Pays Basque" et par un "Conseil des élus du Pays Basque". Trois thèmes : partage de l'espace, mobilité durable, l'aménagement des villes et des villages.

4 au 6 novembre Bayonne
<http://amenageons.lurraldea.net/>

FILMER LE TRAVAIL

Première édition d'un festival de cinéma consacré au travail et à ses images. Dix-huit films, rétrospectives de Ken Loach et Raymond Depardon, colloque, concours de scénarios.

3 au 8 novembre Poitiers
www.filmerletravail.org

VILLES RÉVÉES, VILLES DURABLES

Une exposition sur les rêves des citoyens et la réalité, entre grands ensembles et maison individuelle, et l'irruption du souci de la gestion des pollutions et du développement durable. En même temps, une exposition dossier sur les bourses 2008 de recherches des jeunes architectes de la Fondation EDF, dont le thème était "villes et solidarités contemporaines, réflexions sur les nouvelles modalités de vie métropolitaine".

Jusqu'au 7 mars
Espace Fondation EDF
6 rue Récamier Paris 7^e
Tél. : 33(0)1 53 63 22 45

La Fondation que préside l'ancien Président de la République vient de présenter le bilan de sa première année d'activité, consacrée au soutien d'un programme en faveur des langues minoritaires du monde, Sorosoro.

Guatemala, Gabon : les deux pays ont bénéficié des premiers pas du programme Sorosoro, financé par la toute jeune Fondation Chirac. Lancé il y a un peu plus d'un an, en juin 2008, Sorosoro s'est donné pour objectif de contribuer à la préservation des langues menacées du monde. Il a emprunté son nom à la langue araki, une langue qui ne serait plus parlée aujourd'hui que par moins de dix personnes au Vanuatu.

Sorosoro a choisi de se développer selon trois volets :

- un volet dit "patrimonial", qui prévoit la création d'une base de données numérique
- un volet diffusion, l'objectif étant de faire connaître aussi largement que possible les travaux des chercheurs

- un volet "soutien aux communautés autochtones". Le travail a donc commencé avec la collecte sur le terrain. L'apport de Sorosoro permet aux équipes de linguistes de garder de leurs interventions des images filmées par des professionnels du cinéma. Les missions de 2009 ont collecté des données sur deux langues mayas au Guatemala et sur quatre langues bantoues au Gabon.

UN SITE INTERNET

"Avant, on avait des vidéos d'amateur dont on ne pouvait pas se servir", se réjouit Colette Grinevald, linguiste chercheur à l'Université Lyon 2, spécialiste de langues des Amériques, enrôlée dans le conseil scientifique de Sorosoro. "Dès que la Fondation

Chirac se préfigurait, il y a eu un intérêt pour la diversité linguistique", explique son directeur général Franck Dibié, pour qui "le projet prolonge la convention pour la diversité culturelle de l'UNESCO", porté par le Président de la République Jacques Chirac.

Sorosoro a par ailleurs réalisé un travail important et prometteur en réalisant un site internet riche de textes, de vidéos, de photos, d'éléments sonores, de cartes interactives sur les langues du monde. Mis en ligne le 3 octobre, ce site qui est appelé à s'enrichir est déjà remarquable, en dépit de quelques oublis étonnants (la Slovaquie par exemple).

www.sorosoro.org

PETITS PROJETS POUR GRAND PARIS

Le Grand Paris a fait l'objet d'un premier projet de loi présenté en conseil des ministres par le Secrétaire d'État au Grand Paris, Christian Blanc. Document décevant dans la mesure où il ne parle que des transports, sans présenter une vision d'ensemble, sans analyse prospective.

De quoi s'interroger sur l'usage fait par les autorités des consultations faites en avant-propos, en particulier des contributions demandées à dix équipes d'architectes et urbanistes par le Président de la République. Exercice de pure communication, sans conséquence ?

Il est vrai que les hommes de l'art se prêtent parfois mal à ce genre d'exercice. Dans les copies rendues

par les dix, les visions neuves et originales étaient rares. Un autre exercice, à échelle plus réduite, s'est révélée encore plus décevante.

DES TICS

Le Grand Paris était manifestement le cadet des soucis des architectes à la mode invités par le ministre de la culture les 1er et 2 octobre à deux journées sur les grandes métropoles, dans ce qui devait être un apport à la réflexion sur le Grand Paris. Ce qu'on en retire : des auto-promotions de projets architecturaux sans liaison réelle avec le thème des rencontres, et les tics de l'architecture internationale d'aujourd'hui : récupération du thème écologique jusque dans la construction de

tours gigantesques, fascination pour les formes qui permettent l'usage de l'ordinateur. Pour finir par la conclusion en forme de pirouette de la vedette de la manifestation, Rem Koolhaas : ce qui m'intéresse désormais, dit l'architecte hollandais d'Euralille, ce n'est plus la ville, mais la campagne... Parti pris plus radical, et plus cohérent sans doute, que celui qui inonde maintenant nombre de projets sur l'aménagement urbain, et qu'on trouve dans la plupart des projets de la consultation des Dix : la réintroduction de la campagne dans la ville, histoire sans doute de renverser la vieille préconisation d'Alphonse Allais, et d'amener l'air pur à la ville plutôt que la ville à l'air pur.

UN PLAN DE SOUTIEN AUX VARIÉTÉS

2008 a été une mauvaise année pour les spectacles de variétés en France, et la situation de 2009 justifie des mesures exceptionnelles

2008 a été une mauvaise année pour les spectacles de variétés, et 2009 n'est pas meilleure. C'est ce que constate le CNV (Centre national de la chanson, des variétés et du jazz) qui réagit en lançant un plan de soutien aux entreprises de spectacles.

L'année 2008 a été, pour les spectacles de variétés, une nouvelle mauvaise année après 2007, constate le CNV dans ses statistiques annuelles, rendues publiques début octobre. Mais le profil des deux années est sensiblement différent. Le phénomène majeur de 2008 est la baisse des entrées dans les spectacles-vedettes de la chanson. Les recettes de billetterie de la catégorie chanson (30% du total des recettes) ont baissé de 37%, alors que la fréquentation reculait de 25% pour un nombre de représentations qui ne diminuait que de 8%. "Cela montre, commente le CNV, à quel point ce sont les "grosses productions" qui ont manqué pour tirer les recettes totales à la hausse". Tous genres confondus, le CNV

constate "une stagnation du nombre de représentations (+2%) et une très nette réduction de l'assiette déclarée (-11%)".

LES GRANDS SPECTACLES

Commentaire général du CNV : "Le fléchissement dans la fréquentation déjà perceptible en 2007 se confirme en 2008. Les recettes de billetterie s'étaient nettement accrues en 2007 par rapport à 2006 (+13%) avec une légère baisse de la fréquentation moyenne par séance (-5%) mais une hausse du prix moyen du billet (+8%). Cette année 2008 est tout autre : elle marque la chute à la fois de la fréquentation moyenne par représentation (-5%) et du prix moyen du billet hors taxe par entrée payante". Phénomène dont le principal responsable est donc la mauvaise performance des spectacles "de très forte notoriété aux prix moyens et à la fréquentation moyenne très élevés".

2009 n'a pas été meilleure que 2008. Pas de chiffres encore,

mais, explique le CNV, les témoignages inquiets des professionnels. Principale difficulté de l'année, à en croire ces professionnels : la difficulté à faire venir le public dans les spectacles d'artistes émergents. Pour aider la profession dans cette conjoncture difficile, le CNV a donc décidé de mettre en place un plan de soutien exceptionnel : 1,5 million d'aides aux entreprises réparties sur deux ans (2009 et 2010) et un complément de 500 000 euros sur son dispositif d'aides remboursables. Le dispositif, précise le CNV, sera élargi à la production de tournées.

Le CNV, Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, est un établissement public chargé de la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés. Ce sont les données qu'il rassemble dans cet exercice qui lui permettent d'établir des statistiques d'évolution du secteur.

www.cnv.fr

RENDEZ-VOUS

LES PUBLICS DES FESTIVALS

Deux événements en même temps pour France-Festivals, fédération française des festivals internationaux de musique : le cinquantenaire de sa création et un colloque sur "les publics des festivals". Pour célébrer son cinquantenaire, France-festivals a commandé une œuvre au compositeur Zad Moultaqa.

12 et 13 novembre
Montpellier
www.francefestivals.com

PAROLES D'HIVER

La 20ème édition d'une manifestation qui voit des dizaines de représentations théâtrales et autres parsemer le territoire des Côtes d'Armor, incluant dans les tournées cafés, fermes-auberges, etc.

Paroles d'hiver est organisé par l'ODDC, Office départemental de développement culturel, qui vient de fusionner avec l'admm 22 pour créer l'Association de Développement Culturel et Artistique des Côtes d'Armor.

19 novembre au 6 décembre
Côtes d'Armor

SALON DE L'ÉDITION INDÉPENDANTE

La 7è édition du Salon de l'édition indépendante réunira environ 150 éditeurs, proposera dédicaces et lectures publiques, ainsi que des débats sur "le livre numérique" et "quelle politique publique pour le livre ?"

20 au 22 novembre
Paris Espace des Blancs Manteaux
Org. : l'autre livre
www.lautrelivre.net

La Ville de Reims et la Cartonnerie, scène de musiques actuelles rémoise, se sont associées pour produire et diffuser à l'occasion du festival *Electricity*, qui vient de se tenir, un CD réunissant 21 titres représentatifs de la scène locale. Ces titres sont classés en trois groupes : les "incontournables", où sont situés des artistes "déjà reconnus au plan national ou international" ; "la relève" qui rassemble "des projets artistiques qui devraient dépasser le plan régional" ; les "inclassables", lesquels "disposent parfois d'une reconnaissance nationale mais continuent d'évoluer sur des scènes expérimentales". Tiré à 100 000 exemplaires, ce CD a été distribué à tous les Rémois par le biais du bulletin municipal d'octobre.

Intervenant le 21 octobre devant un colloque de la SGDL (Société des gens de lettres) sur "la révolution numérique de l'auteur", Frédéric Mitterrand a notamment indiqué qu'il avait demandé au Directeur du Livre de lui faire des propositions "visant à améliorer la situation des auteurs".

L'assemblée générale du PEN Club international, qui rassemble des écrivains de plus de cent pays, a adopté une résolution présentée par le PEN Club allemand appelant à une opposition ferme à Google au nom de la défense des intérêts non seulement matériels mais également moraux des écrivains.

CHARLES BORDES RETROUVÉ

RENDEZ-VOUS

BENJAMIN FONDANE

Le Mémorial de la Shoah, à Paris, en liaison avec l'Institut culturel roumain, consacre une exposition à l'écrivain juif d'origine roumaine et devenu parisien Benjamin Fondane, mort à Auschwitz en 1944.

Jusqu'au 31 janvier
17, rue Geoffroy-L'Asnier Paris
www.memorialdelashoah.org

BANLIEUES D'EUROPE

Les 16^e Rencontres du réseau Banlieues d'Europe auront pour thème : "Créativité et innovation dans les villes européennes - Alternatives culturelles, nouvelles solidarités sociales".

26 au 28 novembre
Bruxelles et Liège
Tél. : 33 (0)4 72 60 97 80 -
www.banlieues-europe.com

CUMUL D'ACTIVITÉS

Le cumul d'activités dans les secteurs artistiques, ses modalités et conséquences : ce sera le thème d'une journée d'information juridique organisée par des centres de ressources, CND, CnT, HorsLesMurs, Irma pour le spectacle vivant, Cipac pour les arts plastiques.

Selon les organisateurs, "certains professionnels vivent des situations de pluriactivité dont les modalités en termes de droit du travail et les effets sur la protection sociale (assurance chômage, formation, retraite) sont divers, complexes et souvent méconnus".

2 décembre Paris
cipac@cipac.net

Les Journées Charles Bordes, en Touraine, permettent de redécouvrir un musicien aux talents divers, figure tôt disparue de la fin du XIX^e siècle

Charles Bordes est aujourd'hui bien oublié. Sans doute eut-il le double tort d'être discret et de mourir jeune, en 1909, à seulement 43 ans. Sur ce musicien dont la carrière ne compte quelques années, des journées qui se veulent un hommage à la diversité de ses talents oubliés nous sont opportunément proposées. Les Journées Charles Bordes ont commencé le 28 septembre, elle s'achèveront le 8 novembre. Le programme s'achève le 8 novembre par deux concerts à Tours : le premier à l'affiche duquel on trouve le pianiste François-René Duchâble, devenu si rare, et le quatuor Isaïe. Le second sera donné en la cathédrale de Tours par l'Ensemble Vocal de Lausanne et Michel Corboz, avec les "Sept paroles du Christ" de César Franck et de Gounod.

La programmation permet de parcourir le destin de Charles

Bordes, disciple de César Franck, maître de chapelle de l'église Saint-Gervais à Paris, créateur avec Vincent d'Indy de la Schola Cantorum. A côté des moments musicaux, des rencontres conférences permettaient de faire connaissance avec l'homme et avec son œuvre. Un volet pédagogique a été ajouté à cet ensemble, dans des lycées et collèges de Tours et de Vouvray.

CROISEMENTS HEUREUX

A l'origine de ces journées, la rencontre entre une ville, Vouvray, et un homme, Michel Daudin. Vouvray, Charles Bordes y est né en 1863. Michel Daudin, médecin et musicien, est tourangeau. Il a créé deux festivals en Savoie, avant de retourner vivre dans sa région natale, où il fonde, en 1999, l'Association Charles Bordes. C'est à lui que, très naturellement, le maire

de Vouvray a demandé d'organiser une manifestation pour célébrer le musicien du pays.

Les Journées sont ainsi faites de croisements heureux. Il fallait sans doute pour porter le projet une figure qui fût sensible à plusieurs titres au musicien. Il y a entre Charles Bordes et Michel Daudin la complicité affectueuse des origines géographiques, et l'histoire musicale de Michel Daudin, pratiquant dès son jeune âge la musique vocale, chanteur à l'Ensemble Vocal de Lausanne, et donc sensible à l'intérêt de Charles Bordes pour la musique vocale. Il fallait aussi l'expérience d'organisateur de Michel Daudin, son travail avec Michel Corboz... Et voilà comment faire reconnaître un musicien oublié.

Association Charles Bordes
ch.daudin@numericable.fr

Le Président de la Région des Pays de la Loire, Jacques Auxiette, a installé le 15 octobre une "conférence consultative de la culture". Permanente, composée de 128 membres, la Commission, outre son assemblée plénière, travaillera en groupes sectoriels et en commissions thématiques (culture et territoire, économie et emploi de la culture, création diffusion et transmission). Pour Jacques Auxiette, "La profusion d'initiatives culturelles, les économies mixtes sur lesquelles elles s'appuient imposent de trouver de nouvelles façons d'agir et d'inventer l'action culturelle".

Jusqu'au 25 janvier se tient au musée d'histoire de la ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) une importante exposition des œuvres du fonds départemental d'art contemporain. Parmi les 93 œuvres présentées, l'accent est mis sur l'art vidéo, en relation avec l'un des axes de la politique de développement du département, l'image animée. La collection départementale d'art contemporain, commencée en 1986, compte aujourd'hui 1 800 œuvres. L'exposition est co-organisée par le Conseil général et la Ville de Saint-Denis.

La troisième édition de Monumenta, manifestation qui confie le Grand-Palais (Paris) à un artiste contemporain (cette année, Christian Boltanski), sera accompagnée, comme les précédentes, d'un important effort de médiation. Un site internet doit permettre de préparer ou d'approfondir la visite. Des passerelles seront établies avec l'Éducation nationale pour relier le travail de Christian Boltanski aux programmes scolaires. Les deux premières éditions de *Monumenta*, consacrées à Anselm Kieffer puis Richard Serra, avaient attiré chacune 140 000 visiteurs.

13 janvier au 21 février www.monumenta.com

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

UNE TORNADE

Sur l'affaire Mitterrand, la seule question est : le Ministre de la culture est-il digne de représenter la République ? Eh bien, vous ne connaîtrez pas ma réponse. Car je vais plutôt parler ici d'un détail de cette affaire, un détail si énorme qu'évidemment aucun journaliste ne l'a remarqué. C'est la réaction de la grande bavarde, l'élite parleuse. Ce cri spontané, ce hurlement, cette clameur : *il n'y a pas d'affaire Mitterrand !*

Reprenons l'histoire. Madame Le Pen attaque. Le ministre répond. Benoît Hamon, du PS, commente et trouve qu'en effet, il y a de quoi s'interroger. Et là, une tempête se lève sur la France. Une tornade verbale, partie des arrondissements centraux de la capitale. Une tornade ? Que dis-je ! Un raz-de-marée ! Un tsunami ! C'est le Débarquement !

En gros : ce problème ne doit pas être posé ! Vos gueules, les puritains, les normatifs, les bornés, les salauds. Arrêtez la "chasse à l'homme" ! La "bassesse" des accusations m'est renvoyée dans les mâchoires, à moi, tandis que je n'avais pas eu le temps encore de me relever de mon rang de haricots pour voir dans le ciel venir l'orage. Vite, il faut rentrer la tête dans les épaules, se coiffer d'un sac et foncer à la maison. Se taire. Des fois que je serais un salaud. Paris parle. Le Centre parle. On file droit. Ce qui est formidable, dans l'affaire, c'est que la réponse a été si violente qu'elle a pulvérisé toute attaque – par anticipation. Pétrifiés, on était, tous !

Un tir de barrage ! Du gros, visant à vitrifier l'adversaire au sol, avant qu'il s'exprime. Ou plutôt, visant à faire de tout hocheur de tête un adversaire. C'est cela. Toute personne songeant à grogner : "*Faut réfléchir...*" étant *illico* placée parmi les assassins. Et, de fait, on a bien fermé nos gueules.

La Grande Bavarde n'a rien remarqué, je pense. Ils ont trop de bonne foi, leur violence est innocente. Il s'agissait, paraît-il, de prévenir un "lynchage". Nous savons désormais qu'en amont du "lynchage", il y a cette canonnade, dans lequel chacun doit entendre qu'il sera détruit, s'il moufte. Marchez droit, les gens !

Vous voudrez bien noter que je ne prends pas position sur l'affaire. Ma position, vous ne la connaîtrez pas. Je veux seulement vous signaler qu'il y a un nouveau problème, dans ce pays : la parole publique.

Une caste.

Une caste, dis-tu ? Une tribu ? Mais ils ne se

connaissent même pas entre eux !

Non, sans doute, quoiqu'ils voisinent sans doute bien un peu dans les ascenseurs et les services de com' ; mais ils ont des choses en commun : leur origine sociale, de plus en plus, et le style qu'il faut avoir pour réussir. Appelons ça un système des valeurs et son mode d'emploi. Une façon de s'exprimer... Et le mépris du peuple, oui, bien sûr, devenu obligatoire. Il était étonnant, ces jours-ci, dans beaucoup de ces débats et ces articles, d'entendre le mot "populisme", lequel n'avait aucunement sa place ici et alors même, comiquement, que le peuple n'était pas invité à ouvrir la bouche, d'ailleurs... Ah, ce mot, "populisme", qui, désormais, indique l'affiliation tribale chic, comme la hure indiquait les Hurons.

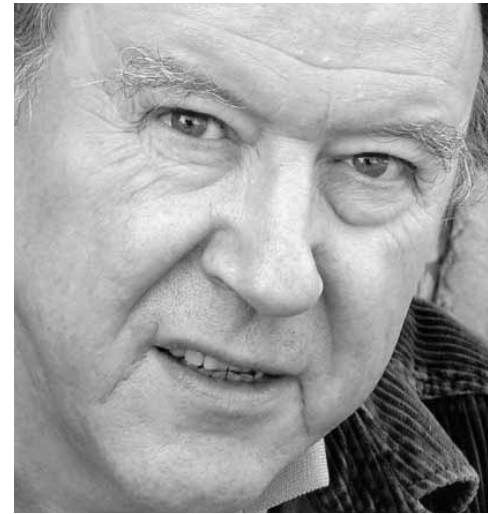
Mais ils ne s'en rendent nullement compte ! Ils font ça naturellement, c'est une façon d'être, c'est une culture, c'est un rôle social, c'est la culture des plateaux, le prix à payer pour en être...

Mais faut dire aussi qu'on est entouré d'un pays de cons, t'avoueras : archaïques, réacs, racistes, homophobes, collabos, frileux, xénophobes, antisémites et antiarabes. En un mot : populistes. Un peuple populiste, oui, c'est ça.

Le peuple fait le dos rond. Il a l'habitude. La parole dominante, c'est comme les intempéries, faut faire avec. Si on le questionne, on indiquera seulement son prénom ("*Robert – de Trifouilly-sur-Saône*"). Le mépris, toujours, est venu d'en haut. Aujourd'hui, il vient des journalistes, des penseurs, des Créateurs.

Mais quoi ? Tu les mets tous dans le même sac ? Ouais et c'est ce qui me navre. J'ouvre ma radio, ma télé, mes journaux, hélas, et je me dis : tiens, les v'la. Et c'est justement parce que je ressens ça, désormais, ce sentiment d'une bande qui cause à ma place et m'intime le silence, que je pense qu'il y a un problème nouveau dans ce pays.

Le hasard met sous mes yeux, presque au même moment, les résultats d'une enquête sur les pratiques culturelles des Français. Résultats piteux qui expriment l'échec des politiques culturelles menées depuis une trentaine d'années – et l'échec des professionnels. En gros, depuis les années 80, on a cessé de militer pour l'émancipation par la culture ("**Action culturelle : un gros mot !**" – entendu sur France-Culture ce samedi...) pour lui préférer "le soutien aux artistes et à la création". Festivals, festivités pointues, mon-style-perso, ce-que-j'ai-à-dire-au-monde, ma-révolte, haut-niveau etc. Tout le pouvoir, tout l'argent aux



Créateurs ! Ah, on a bien laissé tomber les illusions (populistes ?) et cette espérance de l'union entre les classes populaires et les artistes et intellectuels. Le résultat est là.

Eh ben, tout le monde s'en fout. Aucun *mea culpa*, aucun manifeste, aucune pétition...

Certes, les cultureux ne sont pas les seuls responsables. Il n'y a plus de militants, c'est vrai, vu qu'il n'y a plus de société rêvée. On s'est faits à l'idée de l'injustice sociale et culturelle. Et d'ailleurs, il n'y a pas d'absolu du beau et du vrai, tu sais bien... C'est toute la société qui est "en recherche" de sens – comme on dit – c'est-à-dire qu'on ne cherche pas, vu qu'on a compris qu'il n'y a rien à trouver, on n'est pas naïf. Et puis, ne va pas parler d'un élan national vers la culture ! Dans national, il y a *nation*, hein, si tu voiss'quej'veux dire... *Et caetera*.

Oui, bien sûr. Et moi je vous suggère un proverbe bamileke : *Quand le sage montre la lune, le professionnel de la culture se demande si on aide suffisamment la création, dans ce pays.*

Un hasard : deux sujets ; une seule chronique. D'un côté, l'échec d'une politique qui a oublié d'embarquer le peuple pour construire une société, qui a remplacé les militants par des ambitieux ; d'un autre côté, une tribu de notoires qui s'évasent. Sont-ce les mêmes ? Oui, de plus en plus : les cloisons sont poreuses entre la culture subventionnée, le show-business, les médias et la bourgeoisie. La Grande Bavarde a intégré les petits-enfants de Vilar. Ce qui fait qu'au moment même où ils devraient, au nom du peuple, interpellé le Ministre sur sa politique, ils sont occupés à tirer sur le peuple au nom du Ministre.

JB

LES TRANSGRESSIONS GÉNÉTIQUES D'EDUARDO KAC AU LYCÉE AGRICOLE

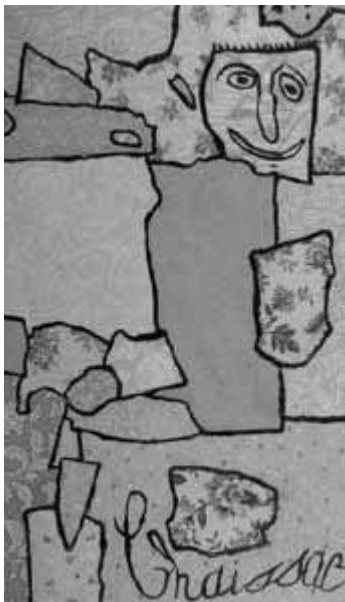
RENDEZ-VOUS

ST-ART À STRASBOURG

Une centaine de galeries participeront à la 14^e foire d'art contemporain de Strasbourg, dont l'invité, Saison de la Turquie en France oblige, sera Istanbul. La participation stanbouliste sera marquée par la présence de six galeries et une exposition "Rencontrer l'Europe", organisée par Apollonia, qui montrera 250 œuvres d'une petite trentaine d'artistes turcs contemporains.

26 au 29 novembre Strasbourg
www.st-art.com

CHAISSAC À GRENOBLE



Le musée de Grenoble consacre une exposition à Gaston Chaissac. Plus de 200 œuvres, de 1936 à 1964, seront présentées

31 octobre au 31 janvier
Musée de Grenoble
www.museedegrenoble.fr

Rurart, la galerie d'art contemporain installée dans le lycée agricole de Venours, dans la Vienne, offre ses espaces à un artiste qui propose sa réflexion sur le rapprochement des espèces, voire leur mélange.

Dans un long parcours parti de la poésie par hologrammes, le Brésilien Eduardo Kac en est arrivé, depuis un peu plus de dix ans, aux biotechnologies et à la génétique. On l'a remarqué quand, en 2000, il a provoqué la naissance d'un lapin porteur d'une protéine verte fluorescente, jamais présenté en public.

Depuis, il poursuit son exploration de ces domaines dangereux, comme en témoigne l'exposition que Rurart, centre d'art contemporain installé au sein du lycée agricole de Venours, lui consacre jusqu'au 20 décembre. Pièce emblématique de cette exposition: les photographies et les graines de la fleur Edunia (contraction de Eduardo et de pétunia), pétunia modifié par l'intégration d'un gène de l'artiste dans le patrimoine génétique de la plante.

L'exposition comprend aussi, notamment, un "kit transgénique", commande de Rurart à Eduardo Kac, contenant le matériel pour extraire une séquence ADN, laquelle séquence contient un poème écrit par l'artiste à partir des quatre lettres qui correspondent aux



Edunia

séquences de l'ADN. Ce kit trouve son prolongement à Poitiers, au sein d'un centre de culture scientifique et technique, l'Espace Mendès-France. Là, un "Atelier ADN", association hébergée par le centre, propose de manipuler des bactéries. Une œuvre ancienne d'Eduardo Kac, qui met en télécorrespondance une plante et un canari, se partage entre le lycée et l'Espace Mendès-France.

L'ensemble pose plus de questions qu'il ne cherche à apporter de

réponses, et l'artiste lui-même ne revendique que son propre univers, plus fermé qu'il n'y paraît.

Rurart est le seul centre d'art de France installé au sein même d'un lycée. Il organise trois expositions par an avec l'ambition, explique son directeur Arnaud Stines, de faire réfléchir sur des thèmes de société importants. Avant la biotechnique, il fut question du travail. Le centre d'art reçoit environ 5000 visiteurs par an, dont une moitié de scolaires.

Le Fonds régional d'art contemporain Poitou-Charentes vient d'ouvrir son nouveau site de Linazay, entre Angoulême et Poitiers. Installé dans ce qui fut un Centre international caprin revu par une architecture signée Fauvel & Fouché, le site abrite les réserves du FRAC (779 œuvres) mais dispose aussi d'espaces d'exposition. Le FRAC Poitou-Charentes est par ailleurs installé à Angoulême, où se trouvent l'administration et des espaces d'exposition.

A l'occasion de la FIAC, le Centre national des arts plastiques a consacré 400 000 euros à des achats d'œuvres pour le Fonds national d'art contemporain. En tout, 24 œuvres, notamment de Adel Abdesamed, Pascal Convert, Jean-Michel Othoniel. La peinture est peu représentée.

UN MOIS CULTUREL EN BREF

28 septembre

Le ministre de la culture installe une commission sur les rapports entre l'État et les collectivités territoriales dans les ZPPAUP.

29 septembre

Le président du Musée d'Orsay, Guy Cogeval, annonce que, dans le cadre de travaux d'aménagement du musée, environ deux cents œuvres seront louées à l'étranger pour un total de 10 millions d'euros. Parmi ces œuvres, "Le fifre" de Manet et "La montagne Sainte-Victoire" de Cézanne.

30 septembre

La tapisserie d'Aubusson est



inscrite sur la liste du patrimoine

culturel immatériel de l'humanité, en même temps que 75 autres éléments, dont le tango argentin, la calligraphie chinoise, les tribunaux d'irrigants de la Méditerranée espagnole et le Mayola (chant et danse) de La Réunion.

5 octobre

Signature d'une convention entre le Centre d'information et de documentation juive (Mémorial de la Shoah) de Paris et les Archives de Belgique. La convention permet notamment au CIDJ de numériser des archives.

6 octobre

C'est à Cergy-Pontoise que s'installera le "Centre de conservation, de restauration et de recherches patrimoniales", annonce le ministère de la culture.

Ce projet de centre était né de la volonté de mettre à l'abri des crues de la Seine les réserves des grands

musées nationaux parisiens. Il s'est vite enrichi de volets restauration et recherche, l'État cherchant à faire financer la nouvelle structure par des collectivités territoriales et faisant valoir à cet effet la valeur de l'investissement pour le développement local.

6 octobre

Michel Colardelle, à qui l'on doit la transformation du musée national des arts et traditions populaires (MNATP) en Musée national des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), est appelé à d'autres fonctions. Le ministre de la culture vient de lui confier une mission "destinée à valoriser les richesses culturelles de l'Outre-mer". Michel Colardelle devra rendre un rapport d'étape fin janvier prochain.

9 octobre

Le ministre de la culture éteint une polémique avec l'Égypte en décidant,

après consultation de la Commission scientifique des musées, de restituer cinq fresques acquises par le Louvre dans des conditions jugées litigieuses par le gouvernement égyptien.

9 octobre

Le maire de Paris et le maire d'Istanbul signent un accord de coopération qui porte notamment sur la culture.

12 octobre

La chancelière allemande Angela Merkel se déclare hostile à la bibliothèque numérique de Google au nom de la défense des droits d'auteur.

15 octobre

Le ministre de la culture confie la présidence de la commission sur la numérisation des fonds patrimoniaux des bibliothèques à Marc

suite au verso

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef :

Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :

Jacques Bertin

Philippe Poirrier, Sophie Pujas

Conception graphique :

Estève GILI

esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles et artistiques est éditée par :

SPC SARL., 16, avenue du Rond-Point, 95230 Soisy-sous-Montmorency, France.

Tél. : 33 (0)1 34 17 34 66

Courriel : policultures@wanadoo.fr
www.policultures.fr

Dépot légal à parution ISSN 1267-5091
CPPAP n° 0911 1 88372

Abonnez-vous à

POLICULTURES

OUI, je souhaite m'abonner à POLICULTURES

Pour une durée de :

6 mois pour 60 Euros ttc (Abonnement d'essai)

1 an pour 110 Euros ttc

2 ans pour 185 Euros ttc

Nom :

Prénom :

Société :

Fonction :

Adresse : **Personnelle** **Professionnelle**

.....

CP : **Ville :**

SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Guide d'architecture en Bourgogne : 1893-2007, Paris, Picard, 2008, 400 pages, 45 Euros.

Petit guide d'architecture contemporaine. Dijon depuis 1950, Dijon, CAUE, 2009, 103 pages, 5 Euros.

Les C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) ont pour objectif la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Les CAUE sont des organismes départementaux d'information, de conseil, ouverts à tous. Ils assument des missions de service public dans un cadre et un esprit associatifs. Issus de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les CAUE ont été mis en place dans 88 départements à l'initiative des Conseils Généraux. Les CAUE, financés par une taxe sur les permis de construire, font également œuvre de sensibilisation et de formation, organisent des rencontres techniques et professionnelles, et participent à des expositions et des salons. Les C.A.U.E sont des organismes de conseil, d'information, de sensibilisation et de formation aux domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme, du paysage, de tout ce qui touche au cadre bâti.

Deux guides publiés par les CAUE de la région

Bourgogne témoignent de cette ambition qui parvient à concilier vulgarisation et exigence de qualité. Cette recherche s'inscrit dans une démarche nationale de recensement et de mise en valeur de l'architecture du XXe siècle, impulsée depuis quelques années par le ministère de la Culture.

Le " Guide d'architecture en Bourgogne ", magnifiquement édité aux éditions Picard, se donne comme objectif de parvenir à une large et meilleure compréhension de l'histoire de l'architecture de XXe siècle, en Bourgogne et sur le territoire national. Le regard porté sur l'ensemble de cette production est double, à la fois attentif à un héritage culturel, et aux préoccupations complexes et concrètes des CAUE, et des différents acteurs qui participent aujourd'hui à l'aménagement du territoire. Le travail de terrain qui a alimenté la conception de l'ouvrage a été déterminant : il a permis de vérifier sur place l'intérêt et l'état de conservation des réalisations connues, d'effectuer des découvertes et d'apprécier le contexte dans lequel s'insère chaque bâtiment. Une riche iconographie et des notices claires et concises font de ce volume un ouvrage attractif.

Destiné à un large public, le second guide propose, sous la forme d'un livre de petit format

particulièrement maniable, de découvrir l'architecture contemporaine dijonnaise quartier par quartier. On y retrouvera des œuvres majeures édifiées dans la ville, notamment celles du campus de Montmuzard (1), depuis les années 1950 jusqu'à aujourd'hui. À travers huit quartiers, cet ouvrage amène le visiteur à parcourir la ville, visiter, observer, comprendre.

On sait combien la culture architecturale des Français demeure balbutiante. Ces deux réalisations méritent d'être largement diffusées. À l'heure du développement durable, la qualité des paysages urbains est un enjeu qui nous concerne tous. Le vandalisme architectural, ou tout simplement l'ignorance de l'opinion publique, ne pourront reculer que si une plus large sensibilisation à l'architecture contemporaine est menée. Ces deux guides participent de cette ambition en associant inventaire, recherche et médiation.

(1) *Sur le même sujet : Philippe Poirrier (dir.), Paysages des campus. Urbanisme, architecture et patrimoine, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2009, 180 pages, 20 Euros.*

Philippe Poirrier
Université de Bourgogne

RENDEZ-VOUS

RÉINVENTER LA POLITIQUE CULTURELLE

Un colloque dans le cadre du cinquantenaire du ministère de la culture, qui a l'ambition de "mettre à jour les lignes de force qui semblent aujourd'hui caractériser durablement la société contemporaine". Sont appelés à la réflexion commune sociologues, anthropologues, historiens, philosophes, "décideurs", professionnels de la culture, et même artistes. Le colloque est co-organisé par la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes et l'Université Lumière Lyon 2.

19 et 20 novembre Lyon
Tél. : 33 (0)4 78 77 28 80
rita.colomb@univ-lyon2.fr

UN MOIS EN BREF

Tessier, ancien directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC), ancien président de France Télévisions et actuel directeur général de *Vidéo futur entertainment group*. La commission doit rendre des conclusions à la mi-décembre.

21 octobre

Le gouvernement présente la réforme des collectivités territoriales, qui annonce un véritable bouleversement. Parmi les changements annoncés figure, avec la création de conseillers territoriaux uniques siégeant à la fois au niveau départemental et au niveau régional, la spécialisation

de l'action des départements et des régions.

22 octobre

Le Conseil constitutionnel donne son accord à la dernière version de la loi Hadopi. Le ministère de la culture indique que ce feu vert permettra la mise en place de la Haute Autorité dans le courant du mois de novembre.

23 octobre

Près de 20 000 personnes manifestent à Carcassonne en faveur de la langue occitane. Parmi les revendications : une place accrue dans l'enseignement, une

SUITE DE LA PAGE ONZE

radio et une télévision occitanes.

24 octobre

Le ministre de l'immigration et de l'identité nationale, Eric Besson, annonce le lancement d'un grand débat sur l'identité française.

25 octobre

Fermeture à Paris d'une FIAC (foire d'art contemporain) qui aura attiré en cinq jours, selon ses organisateurs, 80 750 visiteurs, soit 23% de plus qu'en 2008. Cette foire aurait aussi connu un bon courant d'affaires, selon ces mêmes organisateurs.